

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

QUE, lors d'une séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le mardi 2 juin 2015, à 19 h, au parc Arthur-Therrien, situé au 3750, boulevard Gaétan-Laberge, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure pour un agrandissement d'un bâtiment situé au 6601 à 7105, boulevard LaSalle, de façon à :

- Permettre de déroger à l'exigence d'un revêtement en maçonnerie lourde, tel qu'il est décrit à l'article 167 du Règlement de zonage 1700.

Lors de cette séance du mardi 2 juin 2015, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec
ce 14 mai 2015

Caroline Fisette, OMA
Directrice du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement